



**SALINS (39)**



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome V (1854)**

*Salumnio, Salinum, Salinœ, Salinis, oppidum Salinenses, burgum Salinense, villa Salinis, villa de Salinis,*  
L'une des principales villes du département du Jura ; arrondissement de Poligny ; chef-lieu de canton et de perception ; cure cantonale de Saint-Anatoile ; à 14 km d'Arbois, 23 de Poligny, 53 de Lons-le-Saunier, 40 de Besançon, 42 de Dole et 42 de Pontarlier ; à 46° 36' 30" de latitude et 3° 33' de longitude-est de Paris.

Altitude de la ville : 334<sup>m</sup> ; de la montagne de Saint-André, 624<sup>m</sup> ; de celles de Châtelbelin, 603<sup>m</sup> ; de Poupet, 858<sup>m</sup>, et de Bracon, 439<sup>m</sup>.

Le territoire, de forme très irrégulière, est limité au nord par Saint-Thiébaud, Myon, Marnoz et la Chapelle-lez-Rennes, au sud par Aresches, Cernans, Clucy et Geraise, à l'est par Saizenay, Sarraz, Nans-sous-Sainte-Anne et Cernans, à l'ouest par Champagny, Bracon et Marnoz. Les faubourgs Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Chantave et Galvoz ; les hameaux de Blégny, Baud, Cautaine, Montservant, Saint-Michel-le-Bas, Saint-Joseph et la Chaux-sur-Résy ou Grésille ; Goailles, Beaucul et Creux-Lague ; les granges Feuillet, Chaudreux, les forts Saint-André, du Haut et du Bas-Belin et la tour Grembert ou Grelimbach, les granges de Coulanges, de Veley, de Remeton, d'Arel, de Sainte-Anne ou Meurt-de-Faim, de Mantoche, de la Poussotte, de la Grangette, de Salgret, de Toutvent, de Suziaux, des Amboissieux, de Larpierre, les Loges Sornay, Flaveau et Lhomme, le Martinet du Haut, le Martinet du Bas, la grange David et le pensionnat de Saint-Roch font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de fer de Salins à Dole ; par la route impériale n° 72, de Dijon à Pontarlier ; par les routes départementales n°3, de Besançon à Genève, 5, de Salins à Arbois et 7, de Salins en Suisse ; par le chemin d'intérêt commun n°11, de Salins à Censeau ; par les chemins vicinaux tirant aux Granges Feuillet, à Saint-Thiébaud, aux Roussets, à Ivrey, à Alaise, à la Chaux, au Cimetière, à Beaucul, à Goailles, à Boisset, à Champagny, à Cautaine, à Myon, de Blégny à Cernans ; par ceux dits de Chenaud et des Prailles ; par la rivière de Furieuse, les ruisseaux de Boisset, de Goailles, de Beaucul, des Roussets, de la Vache, de Saizenay ou de Conche.

Population : en 1790, 8520 habitants ; en 1846, 7178 ; en 1851, 6562 ; en 1856, 6031, dont 2835 hommes et 3199 femmes ; population spécifique par km carré, 241 habitants ; 1332 maisons, savoir : dans la Grand'Rue du Bourg-Dessous et au Temple, 244 ; dans les rues d'Olivet et Corneux, 402 ; dans la rue des Bars, 86 ; dans la rue du Pavillon et à Chambenois, 103 ; dans la rue de l'Angonne, à la boucherie Saint-Nicolas et à l'Hôpital, 93 ; dans la Grand'Rue du Bourg-Dessus et sur le Quai, 221 ; dans les rues d'Orgemont, de Saint-Jean, de la Formaridoise et de l'Escalier de Poupet, 33 ; à Saint-Anatoile, 14 ; au faubourg Saint-Pierre, 20 ; à Galvoz, 97 ; à Chantave, 175 ; à Blégny, Goailles, Beaucul et Creux-Lague, 46 ; à Baud,



7 ; à Cautaine, 5 ; à Saint-Michel-le-Bas, 14 ; à la Chaux-sur-Résy, 4, et dans les granges isolées, 47 ; 1730 ménages.

**État civil** : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1520.

Vocables : saint Jean-Baptiste, saint Anatoile, saint Maurice et Notre-Dame.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Salins a reçu les cotes GG 1 à GG 106. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 892 à 944, 14 J 56 à 69, 3 E 8746 à 8748

Microfilmé sous les cotes 1 Mi 32 à 58, 5 Mi 1008 à 1036, 2 Mi 537, 2 Mi 1180 à 1186, 2 Mi 2186 à 2196, 5 Mi 22 et 23, 5 Mi 1185, 2 Mi 574, 2 Mi 2225 et 226, 2 Mi 2228 et 2 Mi 2230.

**Cadastre** : exécuté en 1833 : surface générale du territoire 2470<sup>h</sup> 99<sup>a</sup> possédés par 1864 propriétaires ; surface imposable : 2391<sup>h</sup>, savoir: en bois, 676<sup>h</sup> 52<sup>a</sup> ; en terres labourables, 596<sup>h</sup> 39<sup>a</sup> ; en vignes, 563<sup>h</sup> 49<sup>a</sup> ; en parcours, 280<sup>h</sup> ; en prés, 78<sup>h</sup> 40<sup>a</sup> ; en vergers, 70<sup>h</sup> 55<sup>a</sup> ; en broussailles, 42<sup>h</sup> 65<sup>a</sup> ; en friches et murgers, 35<sup>h</sup> 16<sup>a</sup> ; en sol et aisances de bâtiments, 21<sup>h</sup> 52<sup>a</sup> ; en jardins, 19<sup>h</sup> 66<sup>a</sup>, et en carrières, 6<sup>h</sup> 65<sup>a</sup>, d'un revenu cadastral de 110.003 fr. ; contributions directes en principal 49.714 fr.

Il existe une grande inégalité dans la qualité du sol de Salins. Une partie peut être considérée comme très fertile, et le reste est au contraire frappé de stérilité. On y récolte du blé, du maïs, des pommes de terre, des fruits, des vins rouges très estimés, des vins blancs, peu d'orge, d'avoine, de légumes secs, de chanvre et de foin.

On importe les huit neuvièmes des céréales et on exporte moitié de la récolte des vignes.

Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0. Les vignes rapportent jusqu'à 7 pour 0/0 dans les bonnes années.

On ne nourrit à Salins que des vaches dont le lait est porté à la fruitière ou vendu en détail, et quelques porcs ; 45 ruches d'abeilles.

Il y a deux fromageries dans lesquelles on fabrique annuellement 26.000 kg de fromages, façon Gruyère.

On trouve sur le territoire des carrières de très bonne pierre à bâtir, à chaux ordinaire et hydraulique, du sel gemme, d'abondantes carrières de gypse dont l'exploitation occupe jusqu'à 200 ouvriers et dont les produits sont exportés dans tout le département. Les carrières des Combes, exploitées avec activité aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, fournissaient de magnifiques blocs d'albâtre gypseux.

Salins, qu'on a le regret de voir réduit à l'état de simple chef-lieu de canton, après avoir brillé pendant des siècles au premier rang parmi les villes les plus importantes du comté de Bourgogne, a un tribunal de commerce, une justice de paix, une cure cantonale, trois églises succursales et une chapelle vicariale, une brigade de gendarmerie à cheval, une direction de poste aux lettres, un relais de poste aux chevaux, un gîte d'étapes et une caisse d'escompte.

Cette ville est la résidence d'un percepteur, d'un receveur de l'enregistrement, d'un receveur particulier et de deux commis des contributions indirectes, d'un contrôleur, d'un receveur et de deux commis attachés à la saline, d'un receveur municipal, d'un garde-général des eaux et forêts, d'un agent-voyer cantonal, d'un commissaire de police, de trois notaires, de deux huissiers, d'un agréé près le tribunal de commerce, de deux architectes agréés, d'un géomètre, de six médecins, d'un vétérinaire et de trois pharmaciens.

Les établissements d'instruction publique sont : un collège communal auquel est annexée une école primaire supérieure ; trois écoles primaires tenues par les frères de Marie ; une école primaire de filles tenue par des religieuses de l'ordre de Saint-Charles, et deux autres par des religieuses de l'ordre de la Présentation ; deux salles d'asile ; le pensionnat de Saint-Roch, tenu par M. Bondenet, et celui tenu par M<sup>elle</sup> Broye.



Il y a un théâtre, un cercle, une bibliothèque publique et une société de musique instrumentale. Les établissements de bienfaisance se composent de l'hôtel-Dieu, du bureau de bienfaisance et de la société alimentaire.

Salins est une place-forte défendue par les forts Saint-André, Belin, la redoute Grelimbach, et est le chef-lieu d'une chefferie et la résidence d'une garnison.

Industrie : On compte dans cette ville une saline, un établissement de bains minéraux et un autre établissement de bains ; deux moulins à farine à quatre tournants ; un autre aussi à quatre tournants, avec huilerie et scierie aune lame ; un moulin à trois tournants avec une huilerie à deux meules et une scierie à quatre lames ; un autre moulin à trois tournants avec battoir à chanvre, battoir à blé et scierie à deux lames ; deux moulins à trois tournants avec huilerie et scierie à une lame ; deux autres à trois tournants ; deux moulins à deux tournants, à l'un desquels est annexée une scierie à deux lames ; un battoir à blé ; trois scieries à trois lames et deux à deux lames, à l'une desquelles est annexé un battoir à blé ; une filature de laine et une fabrique de droguets, exploitées par M. Thiébaud-Duchon ; une fonderie de fonte et de cuivre, dans laquelle M. Félix Billon construit et répare des machines de tous genres ; 3 tanneries ; 2 fabriques de ouate ; 8 moulins et fours à plâtre ; 2 fabriques de chandelles ; une imprimerie et une lithographie ; deux brasseries dans lesquelles on fabrique de la bière de bonne qualité, exportée à Auxonne, Arbois, Poligny, Lons-le-Saunier et autres villes du Jura.

Les autres industriels soumis à la patente sont : 1 cordier, 1 fabricant de chasubles, 1 tisserand, 1 exploitant de carrières, 3 couteliers, 2 chaudronniers, 4 maréchaux-taillandiers, 6 cloutiers, 19 cordonniers, 2 corroyeurs, 2 mégissiers, 2 boisseliers, 1 sculpteur sur bois, 1 tonnelier, 2 tourneurs sur bois, 1 entrepreneur de bâtiments, 1 tailleur de pierres, 1 maître-maçon, 26 menuisiers, 7 serruriers, 2 charpentiers, 9 ferblantiers, 1 couvreur, 3 peintres en bâtiments, 7 plâtriers, 2 ébénistes, 7 sabotiers, 2 teinturiers-dégraisseurs, 5 tailleurs d'habits, 3 modistes, 9 perruquiers, 1 fabricant de fleurs artificielles, 3 confiseurs, 16 boulangers, 1 fabricant d'eau-de-vie de gentiane, 2 maîtres d'hôtel, 1 traiteur, 14 bouchers, 2 charcutiers, 17 cafetiers, 28 aubergistes, 1 carrossier, 1 sellier, 6 maréchaux-ferrants, 5 charrons, 1 bourrelier, 1 paveur, 1 peintre en équipages, 1 commissionnaire de transports, 1 relieur, 3 horlogers, 2 armuriers et 3 bijoutiers.

La culture de la vigne, l'exploitation des carrières de gypse, le transport et la fabrication des bois de construction, occupent un grand nombre de bras.

Marchés : Ils se tiennent les lundi et jeudi de chaque semaine. Celui du lundi est le plus important. Chaque jour se tient un marché aux légumes, fruits, beurre, œufs et laitage.

Foires : Elles sont au nombre de douze et ont lieu le troisième lundi de chaque mois. On y vend des grains, du bétail à cornes, des chevaux, des moutons, des porcs, des outils, des instruments aratoires et des étoffes.

Commerce : Les commerçants soumis à la patente sont : 5 marchands de bois de construction, 3 marchands de bois de sciage, 8 marchands de fer, 1 marchand de verres à vitres, 1 marchand de poêles en faïence, 1 marchand de planches, 2 chapeliers, 1 marchand de casquettes, 23 marchands d'étoffes, 2 marchands de parfumerie, 5 marchands de parapluies, 1 marchand tailleur, 1 marchand cordonnier, 5 revendeurs, 28 marchands de mercerie en détail et 1 marchand de mercerie en



gros, 1 marchand d'eaux minérales factices, 49 épiciers, 11 marchands de grains, 2 fruitiers, 3 marchands de vins en gros, 2 marchands d'eau-de-vie en détail, 1 m. de fromages secs, 6 marchands de faïence, 1 marchand de porcelaine, 3 marchands de poterie, 1 marchand de fruits secs, 1 marchand de farines, 1 marchand de graines, 1 marchand de bois à brûler, 1 lampiste, 1 marchand de fourrages, 4 libraires, 2 quincailliers, 1 marchand d'ornements d'église, 8 logeurs, 1 commissionnaire de transports, 6 voituriers, 3 carrioleurs, 1 entrepreneur de messageries.

Le commerce des bois est à Salins l'objet de transactions très importantes. On en fait ordinairement la livraison sur les ports de la Loue.

Chemin de fer et voitures publiques : Le chemin de fer de Dole à Salins a été inauguré au mois de mai 1857. L'incertitude sur la direction qui sera donnée au prolongement de cette voie sur la Suisse ne permet pas de prévoir quelle influence exercera ce chemin sur les destinées futures de cette dernière ville. Aujourd'hui tête de ligne, Salins voit affluer à sa gare provisoire une masse de marchandises et arriver des voitures publiques de tous les points du département. Chaque jour s'établissent de nouvelles correspondances.

Budget : Avant la révolution, les revenus de la ville ne dépassaient pas 40.000 fr. et provenaient surtout d'octrois. Ils étaient loin d'être en rapport avec les simples charges ordinaires.

En 1836, le budget était fixé, savoir :

En recettes ordinaires : 60.349 fr. ; extraordinaires : 3.481 fr. ; supplémentaires : 19.440 fr. ; au total : 83.270 fr.

En dépenses ordinaires : 68.230 fr. ; extraordinaires : 6.940 fr ; supplémentaires : 12.940 fr. ; au total : 88.111 fr.

Octroi : Il porte sur le vin, la bière et le vinaigre en cercles et en bouteilles, sur les bœufs, vaches, veaux, boues, chèvres, moutons et porcs, sur la viande fraîche introduite du dehors, sur la viande salée, le foin, le regain et la paille, sur le bois, le charbon, les fagots, les écorces, les copeaux, sur la houille, la tourbe, le gypse, les pierres taillées ou non, la chaux, les tuiles et les briques. Il est administré en régie et a produit en 1836, 29.995 fr. Les frais de gestion ont été de 5.044 fr. La perception se fait dans cinq bureaux situés à la porte Haute, près de la gare du chemin de fer, au Faubourg, à la porte Barbarine et à l'abattoir.

Biens communaux : les églises paroissiales de Saint-Anatoile, de Saint-Maurice, de Notre-Dame et des Carmes ou de Saint-Jean-Baptiste ; la chapelle Notre-Dame Libératrice ; la chapelle de Notre-Dame de la Chaux ; les presbytères de Saint-Anatoile et de Saint-Maurice ; le cimetière ; l'hôtel-de-ville ; la halle aux grains ; l'abattoir ; deux marchés couverts ; le théâtre ; cinq bureaux d'octroi ; le chantier au bois ; le collège ; la bibliothèque ; une caserne d'infanterie ; deux magasins de pompes à incendie ; huit pompes ; la place d'Armes, la place du Gouvernement, la place Impériale, la place de l'Ilot et la place des Jours ; les promenades Barbarine, Saint-Jean, d'Aubarède et des Coteaux ; cinq lavoirs couverts, vingt-cinq fontaines et 748<sup>h</sup> 41<sup>a</sup> de bois, pâtures et sol d'édifices, d'un revenu cadastral de 6.539 fr.

Bois communaux : 621<sup>h</sup> 18<sup>a</sup> ; coupe annuelle 18<sup>h</sup>.

Hôtel-Dieu : recettes ordinaires en 1856, 32.768 fr. ; dépenses ordinaires, 38.590 fr.

Bureau de bienfaisance : recettes ordinaires en 1856, 11.303 fr. ; dépenses ordinaires, 11.315 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Vu des hauteurs du fort Saint-André, Salins offre un aspect très pittoresque. A vos pieds serpente la Furieuse, toute surchargée d'usines. A droite de ce torrent, se prolonge, sur une longueur de cinq kilomètres, une large rue bordée de hautes et belles maisons. D'autres rues parallèles, plus étroites, s'étagent en amphithéâtre jusqu'à l'église Saint-Anatoile, sur le versant de la côte de Châtelbelin, dont la cime coupée à pic court du nord à l'est, comme un bastion cyclopéen, jusqu'à la triple forteresse qui couronne sa pointe. Au sud-est, les deux riants vallons de Goailles et d'Héry, tortueux comme les ruisseaux qui les arrosent, viennent expirer ensemble à l'entrée des faubourgs de la cité. Qu'on se transporte au fort Belin, la perspective change tout à coup. D'un côté on voit la ville qui semble glisser dans un précipice, avec ses remparts et ses tours écroulés, pour aller se briser en éclats contre la base du mont Salomon ou roche de Saint-André ; de l'autre, on découvre les hautes chaînes du Jura et leurs pentes couvertes de noirs sapins qui plongent dans des vallées d'une effroyable profondeur. Au nord, se découpent dans l'azur du ciel les pics sourcilleux du mont Poupet. Du sommet de cette montagne qu'on gravit avec peine, le regard embrasse les deux Bourgognes dans toute leur splendeur. Les vallées de la Loue, du Doubs, de l'Ognon, de la Saône, les chaînes de la Côte-d'Or, des Vosges, du Jura, déroulent de toutes parts d'éblouissantes perspectives.



Salins, enfoui dans sa gorge étroite, n'a pour horizon que ses coteaux dorés par le pampre et ses blancs rochers ; mais la nature l'a amplement dédommagé en plaçant dans son sein des sources salifères, véritable trésor qui fut la cause de sa naissance, de sa prospérité et de sa gloire, et qui, pendant de longs siècles, fut le principal boulevard de la nationalité franc-comtoise.

Origine celtique . Pour prouver historiquement l'existence de Salins à l'époque celtique, il faudrait en trouver une mention dans le texte de César ; mais nous n'avons de cet historien que des descriptions trop peu détaillées des contrées qu'il a parcourues, pour pouvoir déduire de son silence qu'il n'y avait pas auparavant d'autres villes que celles qu'il a citées. Ne serait-il pas absurde d'admettre que, dans notre province, les villes de Besançon et d'Amagétobrie, et, en Belgique, Trèves et Atuatuca, y fussent alors les seules debout, parce que le conquérant de la Gaule, dans les guerres qu'il décrit, n'en désigne pas d'autres ? Tout concourt à démontrer que Salins florissait bien longtemps avant l'arrivée des Romains dans notre pays. Les noms de ses montagnes, de ses ruisseaux, qui presque tous ont une racine celtique, en seraient déjà une preuve suffisante.

La **roche de Belin** aux formes, bizarres, et les hameaux de **Baud**, de **Blégny**, qui sont dans le voisinage, paraissent se rattacher au culte de Bel ou du Soleil, divinité suprême des Celtes. La source merveilleuse de **Saint-Martin**, qui jaillit de ce rocher et dont la vertu curative était encore préconisée au **XI<sup>e</sup>** siècle, dut être un objet de vénération de la part de ce peuple. L'analogie entre la qualification de **Bréacan** , donnée par les druides au chef politique et militaire qu'ils élisaient pour gouverner une tribu, et celle de **Bracon**, est si frappante, qu'il est difficile de ne pas supposer qu'un **castellum**, bâti sur la colline de ce nom, servit de séjour au chef des Hétiens, en même temps qu'il pouvait être un lieu de refuge pour les habitants en cas d'imminent péril.

Les dénominations de *Wèse* et d'*Héri*, portées par les deux ruisseaux qui arrosaient le val de Salins, appartiennent incontestablement à la langue celtique, et impliquent une idée de supériorité de la part des populations qui habitaient leurs rivages.

Par une coïncidence bien singulière, les deux principales montagnes qui dominent la ville de Vienne, capitale des Allobroges et l'une des plus anciennes cités de la Gaule, portaient comme à Salins les noms de **mont Salomon** et de **mont Poupet**. Si nous abandonnons les étymologies pour rechercher des témoignages plus positifs, nous citerons, à l'appui de l'antiquité de cette ville, les haches en pierre de jade, les couteaux de sacrifices et les armures trouvés à diverses époques sur son sol même et dans les environs. Du reste, énoncer que la vallée qu'arrose la Furieuse repose tout entière sur le terrain saliférien, et que d'abondantes **sources** d'eau salée y jaillissaient à la **surface**, c'est assez dire que des flots pressés de peuples accoururent à l'envi, dès les temps primitifs, fixer leurs demeures autour de ce précieux trésor, et



qu'ils en firent la première, sinon l'unique branche de leur commerce. Qu'on sache qu'à Marsal, dans la Lorraine, la peuplade celtique qui exploitait ses sources salifères attachait une telle importance à ce genre d'industrie, qu'elle ne craignit pas de façonner à la main, sur le sol boueux qu'elle s'obstinait à vouloir rendre habitable, un radier gigantesque en terre cuite qui exigea le travail de plus de 4000 ouvriers pendant au moins cent années. La découverte récente, faite à Marsal même, d'un piédestal qui supporta une statue votive érigée par les *vicani marosalenses* en l'honneur de Claude, dans l'année 47 de notre ère, ne laisse aucun doute sur l'origine très reculée de cette ville. Salins a des droits aussi certains pour revendiquer au moins la même antiquité. Les éloges qu'accorde le géographe Strabon, qui vivait du temps d'Auguste, aux salaisons de porcs de la Séquanie dont on faisait le plus grand cas à Rome, ne peuvent s'appliquer qu'aux produits fabriqués à Grozon, à Lons-le-Saunier et surtout à Salins, où les sources étaient les plus abondantes et les meilleures.

Époque romaine : Les commentateurs de Ptolémée ont fait figurer Salins sur leurs cartes, mais le nom de cette ville ne se rencontre pas dans le texte de ce géographe. L'itinéraire d'Antonin place sur la voie conduisant de l'Italie chez les Séquanais et les Lingons, entre Orbe et Besançon, la station à *Ariarica* que la Table de Théodose nomme *Abiolica* et dont l'emplacement est l'objet de vives discussions.

D'Anville, Dunod, Perreciot, MM. Ed. Clerc et Bourgon fixent ce lieu à Pontarlier ; Chevalier, Droz et Déchet, à Salins. Pour soutenir la première opinion, on rapproche la similitude du nom de *Pons Arlia*, *Calmis arlicana*, avec celui d'*Ariarica*, on montre des restes de pavés et on fait valoir la rectitude de la ligne ; mais on est obligé de transposer les chiffres de distance de l'itinéraire, ce document indiquant 24 lieues gauloises d'Orbe à Pontarlier et 16 de Pontarlier à Besançon, tandis que le contraire a lieu.

En faveur de la seconde opinion, on fait aussi ressortir l'analogie des noms d'*Heria* et d'*Herienses* avec celui d'*Ariarica*, et on établit en outre, un compas à la main, que la distance qui sépare Salins de Besançon et d'Orbe est exactement celle indiquée par l'itinéraire. On répond, il est vrai, que la route de Salins à Besançon, par le val de Quingey, n'était pas ouverte à l'époque romaine, et qu'alors, au lieu de seize lieues gauloises entre Salins et Besançon, il devait y en avoir plus de vingt. Sans vouloir prendre part à un débat qui nous entraînerait trop loin, nous ferons cependant remarquer que, du temps de Girardot de Beauchemin, deux voies reliaient déjà Salins à Besançon, l'une par le val de Quingey et l'autre par Montfort.

Cet historien les mentionne toutes deux en 1636, et comme il est admis que depuis la fin de la domination romaine jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, il n'a pas été ouvert de nouvelles routes, on est bien forcé de convenir que le chemin de Quingey est antique.

Il est une autre considération très puissante qu'on pourrait faire valoir pour établir que Salins a succédé à Ariarica, et dont cependant on n'a point songé encore à faire usage, c'est que la route ouverte par Auguste depuis l'Italie à Besançon et à Langres fut percée à travers les rochers du mont Saint-Bernard, et que l'hospice du mont Saint-Bernard, établi pour les pèlerins voyageant sur cette route, créa ses deux premières succursales, l'une à Salins, sur le bord de la voie romaine tirant à Besançon, et l'autre près de Lavans, sur la route de Salins à Langres.

A Pontarlier, nulle trace d'antiquités romaines, pas une médaille, pas une ruine ; à Salins, au contraire, suivant Ballet, Piganiol, David de Saint-Georges, des médailles d'or et de bronze, des sépultures, une infinité d'instruments de sacrifices, des statuets, y ont été trouvés. Si on admet que Salins occupe la place d'*Ariarica*, il serait inutile de chercher d'autres preuves pour démontrer son ancienneté ; mais, pour les esprits non convaincus, nous réunirons de nouveaux témoignages.

On peut apprécier en général l'importance des localités par le nombre de voies qui viennent y aboutir. Sous ce rapport, il n'est pas de villes en Séquanie qui aient été plus favorisées que Salins. Quand on a traversé, dit Strabon, le Rhône et le lac Léman, chez les Helvètes, la route vous conduit par le Jura chez les Séquanais et chez les Lingons, et dans ces pays elle se divise vers le Rhin et vers l'Océan. Ces deux embranchements partaient précisément de Salins. Celui du Rhin, très bien indiqué par M. E. Clerc, dans sa Franche-Comté à l'époque romaine, sortait de cette ville par Chambenois, gagnait le plateau d'Amancey et se continuait par Ornans, Baume-les-Dames et Mandeuve. Le chemin d'Italie à Salins arrivait par Jougne, Pontarlier ; Chalamont, Arc-sous-Montenot, Dournon et Cernans. L'auteur de la *vie de saint Anatoile* en parle ainsi : *Vallis romano itineri pervia... ubi nunc Salinarum locus*, et la chronique de saint Bénigne porte : *Petregium super Lu parti, juxtaburgum Salinas... euntibus Romam quondam fuit iter*.



Cette route se continuait sur Dijon et Langres et même sur Saint-Jean-de-Losne en sortant de Salins, soit sous le château de Bracon et par le vallon de Pretin, soit par Marnoz, et alors la ligne se prolongeait par Certemery ou par Mouchard à Chamblay, Ounans, Belmont et Augerans jusqu'à la Loye. De ce dernier lieu, une branche tendait à Saint-Jean-de-Losne par Gevry, et une autre à Dijon par Dole et Auxonne. Lorsque la Loue était débordée, on se dirigeait à Belmont par Montbarrey, sur la rive droite de cette rivière. Un chemin, passant à Villers-les-Bois, reliait Salins à Chalon-sur-Saône et à Autun. Une voie, dite des *Angouliçons*, sortait par Bracon et aboutissait à Grozon par Mesnay.

Deux routes conduisaient, à Besançon, l'une, dite du *Bas*, par Quingey, et l'autre, dite du *Haut*, par Montfort. Leurs tracés en sont encore parfaitement reconnaissables. On arrivait à Poligny en passant au pied du château de la Châtelaine et en descendant le mont de Grimont. Un autre chemin, sortant du val d'Héry, conduisait à Crotenay, au Pont-du-Navoy, et de là se divisait en embranchements tendant à Orgelet, Arinthod et Isernore ; un autre à Moirans, à la ville d'Antre et à Genève, et un troisième à Clairvaux. Des voies secondaires enfin se dirigeaient sur le val de Mièges et Champagnole. La plupart de ces routes sont encore appelées la *vie de Salins*, le *chemin des Sauniers*, le *chemin des Marchands* ou le *chemin des Mulets*.

Il faudrait être bien peu initié à la stratégie des Romains pour ignorer le soin que ce peuple mettait à fortifier l'entrée des vallées, à établir des points d'exploration et à défendre les routes. Quel point méritait mieux d'être protégé que Salins ? Des salines d'une valeur inappréciable à conserver, des chemins de premier ordre à défendre, n'expliquent-ils pas cette multitude de fortins élevés autour de cette ville ? Le castel de Belin était destiné à protéger à la fois la grande voie de Dijon et de Besançon en Italie par Cernans, et celle qui descendait par le val d'Héry. Le castel de Poupet servait à explorer les routes tirant à Besançon, Dole, Mandeuve et toutes les campagnes d'alentour. Le *castrum* de Bracon défendait le chemin qui passait à ses pieds tendant à Dole par la rive gauche de la Loue, celui qui venait de Pontarlier par Cernans, et ceux qui se dirigeaient à Grozon, à Poligny et dans le val d'Héry. Une castrametation permanente, pour la protection des salines, occupait le sommet du mont Salomon ou roche Saint-André. Le castel de Roussillon, sur la côte de Château, pouvait surveiller l'embranchement de la voie d'Italie à Dijon et à Langres, qui passait dans le vallon de Pretin.

Quant au castel que remplaça le Châtel-Guyon, nous serions tenté de croire que là était la résidence du comte chargé de l'administration, pour l'empereur, de la ville et des salines. On y arrivait depuis le *forum* en passant sous la porte Dorée, *turris aurea*. Qu'on ne croie pas que nos assertions soient de simples conjectures. A Poupet, on a trouvé des haches en pierre de jade, des styles en bronze, des tuileaux à rebords, des armures, des flèches, une fibule et une médaille à l'effigie de Trajan. Le plateau de la montagne de Roussillon est littéralement couvert de ruines romaines, et le château bâti sur ce rocher n'est jamais désigné sous d'autre qualification que celle de *castrum* ou de *castellum supra Salinum, castrum salinense*. Bracon conserve encore le titre de *castrum* dans la donation qu'en fit le roi Sigismond, de 517 à 523, à l'abbaye d'Agaune.



A mi-côte de la montagne de Belin, autour du Châtel-Guyon, se groupaient, selon toute probabilité, le temple de Mercure, remplacé par l'église de Saint-Michel (Mercure et saint Michel étaient honorés tous deux comme les conducteurs des âmes) ; celui d'Apollon ou de Belenus, érigé au sommet de la montagne ; la chapelle Saint-Martin, au centre du cloître de Saint-Anatoile auquel fut substitué celui de Mars (le culte de saint Martin a fréquemment succédé à celui de Mars, à cause de l'analogie du nom) ; celui de Jupiter, remplacé par l'église de Saint-Jean-Baptiste, au quartier du Surin (mot qui paraît dérivé de *Syrius*, surnom de Jupiter), et le temple de Diane, remplacé par l'église de Notre-Dame. Hors des murs et sur le versant d'un coteau planté de vignes, était le temple de Bacchus (*en Bacchus*, et, par une corruption récente, en *Beaucul*, entre Goailles et Blégny). Le mémoire de M. de Ring sur les établissements du Rhin et du Danube, et les documents sur l'histoire de France, offrent des points de comparaison qui prêtent un singulier appui aux substitutions que nous venons de signaler.

Pour se faire une idée exacte de Salins à l'époque romaine, il faut étudier la physionomie des autres villes qui florissaient en même temps. Prenons pour type Vienne, où nous avons déjà rencontré un mont Poupet et un mont Salomon. Nous trouverons cette cité divisée en trois quartiers principaux, la *villa* ou Vienne la Riche, l'*oppidum* ou Vienne la Belle, et le *castrum* ou Vienne la Forte. Nous avons de même à Salins la *ville*, composée de quartiers isolés, groupés autour des salines ; l'*oppidum*, disposé en amphithéâtre sur la montagne de Belin, renfermant les temples, les édifices publics, les demeures des hommes puissants, et le *castrum*, ou le château de Bracon et le bourg disposé sur les pentes de cette colline. On rencontrait ensuite pour faubourgs, Chantave, dont le nom latin était *cantus aquæ* ou *cantat avis* (le murmure de l'eau ou le chant de l'oiseau), et Champ-Benost, *campus benedictus*, colline funéraire entourée d'habitations.

Si nous avons qualifié de *forum* la place dont l'église Saint-Jean-Baptiste, à Salins, occupait le centre, c'est que dans plusieurs cités, notamment à Besançon, l'église la plus ancienne ou le baptistère dédié à saint Jean-Baptiste avait été bâti au milieu du *forum* ; que partout cet établissement était situé, comme à Salins, entre l'*oppidum* et la *villa*, et en outre parce qu'ordinairement depuis le *forum* on communiquait au *palatium* par une porte richement décorée, qu'on nommait la porte Dorée, *porta aurea*, circonstance qui se rencontre à Salins. Un passage de la vie de saint Anatoile pourrait faire supposer, avec assez de vraisemblance, qu'il y avait dans cette ville des Thermes renommés par l'efficacité de leurs eaux. L'auteur de cette vie, qui écrivait au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle, dit : « Salins jouit au loin d'une grande célébrité. Il est de toutes parts environné de montagnes qui l'étreignent comme dans une ceinture de murailles gigantesques et qui portent le nom de monts d'Or, à cause de leur site pittoresque, riche et grandiose. Sur l'une des pentes jaillit une source abondante et limpide, dans les eaux de laquelle les malades, quels qu'ils soient, viennent se baigner pour recouvrer la santé. »

Les débordements fréquents de la Furieuse, le cours torrentiel de ses affluents, les désagrégations des roches, ont recouvert depuis quinze cents ans le fond de la vallée d'une couche de galets et de terre végétale d'une épaisseur de 9<sup>m</sup>. Le versant de la montagne de Belin a été tellement bouleversé par des incendies, des chutes d'eau, des constructions successives d'édifices, qu'il était impossible d'espérer de découvrir à Salins des débris antiques, et cependant on y a ramené à la lumière des médailles de divers modules, depuis le règne de Tibère jusqu'à celui de Constantin ; une pièce d'or de Valentinien I<sup>er</sup>, enfouie au-dessous du canal souterrain qui porte les eaux douces des salines à la rivière (1714) ; une aigle romaine sculptée, en pierre de Mouchard, cachée sous les fondations de l'église de Saint-Jean-Baptiste (1810) ; une jolie statuette en bronze, représentant une jeune fille accroupie et se rognant les ongles des pieds au moyen de l'instrument nommé *strigillum* ; un taureau en bronze, d'un très beau travail, découvert en 1832, et acquis par M. Prudhomme ; d'anciens pavés de rues, établis à une profondeur de plus de 2<sup>m</sup> ; des squelettes d'animaux enfoncés de 8<sup>m</sup> sous terre, et des restes de murailles romaines sur la montagne de Saint-André.



Bullet et Bruzen de la Martinière, interprétant quelques lignes d'Ammien Marcellin, dans lesquelles cet historien rapporte, sous l'année 370, les luttes continues que les Burgondes soutenaient contre les Alamans au sujet de la possession de certaines salines, ont voulu faire de Salins le siège de ces combats ; mais il est hors de doute qu'il s'agit d'établissements situés au-delà du Rhin. Du reste, il est à peu près certain que cette ville a été ruinée, comme toutes les autres cités de la Séquanie, par les hordes barbares, au IV<sup>e</sup> siècle. Parmi les dénominations topographiques qui pourraient rappeler certaines croyances, des événements de l'antiquité, ou la direction de voies romaines, nous citerons la Côte du Soleil, le Champ de la Lune, en Beauregard, la Corne à Bœuf, les Milliaires, le Champ du Parou, la Côte des Chemins, en Châtillon et en Praille, mot dérivé de *praelium*, combat.

Première époque bourguignonne : Les Burgondes avaient franchi le Rhin en 413, et formé un premier royaume entre Strasbourg et Mayence ; mais ils furent exterminés en partie par les Huns, en 436. Les Romains reprirent le territoire qu'ils avaient occupé et donnèrent un asile dans la Savoie aux débris de cette nation qui avaient échappé au carnage. Appelé par les provinces voisines qui avaient hâte de vivre sous ses lois et de se soustraire au joug oppresseur de Rome, ce peuple sortit de la Savoie en 456, et fonda lentement, dans les quinze années suivantes, un second royaume dont la Séquanie fit partie, au plus tard, en 465. Gondebaud, fils du roi Gondioc, ayant été élevé au patriciat en 472, se trouva, par ses dignités et les pouvoirs dont il était revêtu, prêt à recueillir l'héritage des empereurs, lorsque l'empire de Rome s'écroula (476). Il devint propriétaire de tous les domaines du *fisc*, dont faisaient partie les salines de Salins et les vastes forêts attachées à leur exploitation. Les comtes qui formaient sa cour obtinrent des bénéfices importants dans le val d'Héry. Ses simples sujets, après avoir vécu quelque temps en commun et à titre d'hôtes chez les anciens habitants, eurent en partage des meix et des terres qu'ils possédèrent à titre d'alleu. Dans la banlieue de Salins, à Blégny, à Chantave, à Saint-Nicolas, à Saint-Pierre, où avait probablement été reléguée la population gallo-romaine adonnée à l'agriculture, les chartes révèlent de nombreuses traces de servitude, tandis que l'enceinte de la ville ne paraît occupée que par des hommes libres possédant leurs maisons, leurs curtils, des portions d'eau salée, affranchis de toutes charges.

Les Burgondes vivaient en paix avec leurs hôtes, mais ils avaient à leurs côtés des ennemis implacables qui les harcelaient sans cesse. Les Alamans, établis en Helvétie et jusqu'au sommet du mont Jura, faisaient chaque jour des incursions sur nos frontières et rendaient toutes communications impossibles. On peut juger de la terreur que ces barbares inspiraient, par le passage suivant, tiré de la vie de saint Oyan, deuxième successeur de saint Lupicin (avant 510) : « Craignant les cruelles incursions de leurs voisins, les Alamans, qui avaient coutume de surprendre les voyageurs à l'improviste, non par un combat engagé de face à face, mais en fondant sur eux subitement et à la manière des bêtes féroces, les moines de Condat allaient chercher le sel dont ils avaient besoin sur le bord de la mer Thyrrénienne, plutôt que de le tirer du canton des Hériens (le val de Salins) qui était tout près d'eux. »

Gondebaud, profitant de la défaite que les Alamans avaient essuyée à Tolbiac, en 496, repoussa ces païens farouches au-delà de l'Aar et les éloigna ainsi des frontières de la Séquanie. Ce prince, quoique arien, favorisa par politique les églises orthodoxes. Carétènes, son épouse, était extrêmement pieuse, ainsi que l'atteste Grégoire de Tours. Cette princesse, qui fit bâtir à Lyon l'église Saint-Michel où elle fut inhumée (506), ne serait-elle pas aussi la fondatrice de l'église érigée sous le même vocable à Salins ? Plusieurs motifs nous portent à croire que le monastère double de Saint-Symphorien et Sainte-Agathe et l'ermitage de Saint-Anatoile prirent naissance sous le gouvernement de Gondebaud. Ce prince habita longtemps Autun et put assister à la dédicace de la célèbre basilique que saint Euphrone fit commencer dans cette ville, vers l'an 440, auprès du tombeau de saint Symphorien. De fréquentes donations d'églises, d'oratoires et de métairies en faveur du monastère établi près de cette église, favorisèrent l'érection de la basilique. Il est probable que Gondebaud fut le donateur des droits sur les salines et des vignes



que l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun ne cessa d'avoir dans le val de Salins. Au V<sup>e</sup> siècle, il était d'un usage fréquent de créer des monastères doubles. Celui de Naule, fondé par saint Paulin, celui de Chelles, fondé par sainte Clotilde, et une foule d'autres que nous pourrions citer, étaient de cette nature. Les cloîtres des hommes et des femmes, quoique réunis dans une enceinte générale, étaient séparés par des murs et par tous les moyens convenables pour empêcher les relations. La tradition qui constate l'existence d'une abbaye double à Salins, dédiée à sainte Agathe et à saint Symphorien, offre tous les caractères de la vraisemblance. On ignore l'époque précise à laquelle saint Anatoile, fils d'un roi d'Irlande, de *Scotie*, revenant de faire un pèlerinage à Rome avec plusieurs compagnons de voyage, et frappé de la beauté du paysage de Salins, se bâtit une cellule dans une grotte ouverte près d'une fontaine, sur le penchant de la montagne de Belin, non loin de l'oratoire dédié à saint Symphorien. On sait seulement qu'à son arrivée à Salins, l'église de Saint-Symphorien était déjà debout, et que ce saint vécut longtemps avant saint Claude, qui naquit en 607. A Autun, un citoyen célèbre par sa piété et ses œuvres de charité, saint Eptade, que Clovis proposait pour être évêque d'Auxerre, obtint de Gondebald la permission d'aller se cacher dans une montagne voisine, pour échapper aux honneurs et y vivre en reclus. C'est encore sous Gondebald que saint Lothain vint bâtir son ermitage à Silèse. C'est de ce prince qu'il reçut les immenses domaines au sein desquels il fonda ses différents monastères. Nous pensons donc que l'ermitage de saint Anatoile fut érigé du temps de ce souverain. Le baptistère de Saint-Jean-Baptiste, à Salins, devait exister déjà lorsque les Burgondes s'établirent dans cette ville.

Sigismond, nommé d'abord, comme Gondebald, son père, patrice de l'empire dans les Gaules, fut associé au trône de Bourgogne en 513 ou 514, et couronné à Genève. Converti au christianisme par Avitus, évêque de Vienne, ce prince s'appliqua à se rendre populaire en favorisant la religion. Dès l'an 515, il commença, sur la prière de saint Maxime, évêque de Genève, à relever et à agrandir le célèbre monastère d'Agaune (Saint-Maurice en Valais) qui était tombé en décadence et dans lequel vivaient pêle-mêle des gens de tout sexe et de toute condition. Il décida que toutes les femmes et les séculiers qui y résidaient en seraient expulsés et qu'on y établirait une communauté de moines occupés à célébrer nuit et jour les louanges de Dieu.

Les bâtiments du monastère étant terminés, Sigismond y convoqua, le 1<sup>er</sup> mai 516, une assemblée d'évêques et de seigneurs. On remplaça l'ancienne règle de Tarnate par une constitution nouvelle, suivant laquelle les religieux seraient exempts du travail des mains et tenus de chanter au chœur sans interruption, auprès des reliques vénérées des martyrs Thébains. C'est ce qu'on appela le *laus perennis* ou psalmodie perpétuelle. Pour remplir cet office, on fit venir des religieux de Lerins, de Grigny, de l'Ile-Barbe et de Condat, et on leur donna saint Hymnénode pour abbé. Sigismond pourvut à leur subsistance avec une libéralité vraiment royale. Après avoir pris l'avis des évêques et des comtes de son royaume, il donna en toute propriété aux moines d'Agaune, par une charte sans date, mais qui ne peut avoir été souscrite que de 517 à 523, de nombreuses métairies dans les territoires de Lyon, Vienne, Grenoble, Aoste, Chambéry, Genève, Vaud, Avenches et dans le diocèse de Besançon, Salins, *Salumnio*, le château de Bracon, *cum Castro de Bracon*, et le val de Miéges, *vallemo de Miegés*, avec leurs dépendances et la faculté de disposer du tout comme ils l'entendraient.

Cette donation, qui joue un rôle si considérable dans l'histoire de Salins, a donné lieu à une foule d'interprétations. M. Béchet s'est posé les questions suivantes et les a toutes résolues dans le sens négatif : 1<sup>o</sup> Sigismond se réserva-t-il quelque droit sur Salins ? 2<sup>o</sup> Y avait-il alors plusieurs sources salées connues et plusieurs usines ? Adoptant une opinion tout opposée, nous chercherons à démontrer, dans le cours de ce travail, que l'abbaye d'Agaune n'a jamais eu qu'une partie de Salins, de Pontarlier et du val de Miéges, et que le surplus a été possédé par les rois francs comme successeurs de Sigismond.



Il n'entre pas dans notre sujet de rapporter les guerres que Sigismond eut à soutenir contre Clodomir, Clotaire et Childebert, ni la fin tragique de ce prince que Clodomir fit assassiner et jeter, avec sa femme et ses deux fils, dans un puits, près de Coulmiers, au diocèse d'Orléans (524) ; il est probable cependant que les habitants de Salins furent appelés à prendre part à ces luttes pour défendre leur souverain.

La captivité de Gondomar, frère et successeur de Sigismond, par Childebert et Clotaire, mit fin au second royaume de Bourgogne (534).

On attribue généralement aux rois burgondes la division de la Séquanie en quatre cantons ou *pagi*, Warascq, Scoding, Amaous et Port, à la tête de chacun desquels furent placés un ou plusieurs comtes. Salins, compris dans le Scoding, paraît en avoir été la capitale ou du moins avoir été choisi par un des comtes pour sa résidence principale.

Epoque franque : Après avoir vaincu Gondomar, les fils de Clovis partagèrent entre eux son royaume. Le seul fait arrivé sous le gouvernement de ces princes qui puisse intéresser Salins, est le passage par le Jura de saint Maur et de ses compagnons, revenant d'Italie à Auxerre (545). Ils s'arrêtèrent pendant une nuit dans un lieu où il y avait une église dédiée à Notre Dame, et saint Maur y rendit la vie à un jeune homme. Salins, se trouvant sur la grande voie d'Italie à Auxerre par Dijon et ayant eu, depuis une époque inconnue, une église bâtie en l'honneur de la Vierge, pourrait bien avoir été le théâtre du prodige opéré par saint Maur.

Clotaire I<sup>er</sup>, qui avait réuni sur sa tête toutes les possessions des rois francs, mourut en 561, et l'un de ses fils, Gontran, eut en partage l'ancien royaume d'Orléans et celui de Bourgogne. Ce prince, qui avait fait de Chalon-sur-Saône sa capitale, créa deux duchés dans la partie septentrionale de son royaume. L'un de ces gouvernements comprit d'abord le pays situé entre la barrière des Alpes et le mont Jura, et reçut les noms de Bourgogne *transjurane* ou *supérieure* ; plus tard, cette dernière dénomination s'étendit de l'autre côté du Jura jusqu'à la Saône. Le reste du royaume, dont fit partie l'autre duché, fut appelé Bourgogne *cisjurane*, nom qui se restreignit par la suite aux provinces comprises entre le Jura et la Loire. Le second duché renferma peut-être dans le principe tout ce vaste territoire, mais, s'il en est ainsi, il ne tarda pas à se diviser en deux autres qu'on appela : *haute* et *basse Bourgogne*, et qui, séparées par la Saône, ont formé la Franche-Comté et la Bourgogne modernes....

*Il n'est pas question de reproduire ici les nombreuses pages d'histoire. Le lecteur se reportera au tome VI du dictionnaire ROUSSET à partir de la page 327 et jusqu'à la page 592.*

*On y traite successivement de l'Époque du troisième royaume de Bourgogne, de la Sirerie de Salins, des seigneurs du Bourg-le-Sire ou Bourg-Dessus de Salins et de Bracon, des Armoiries, et de la Charte de franchise du Bourg-Dessus de Salins, de la Châtellenie, de la Prévôté de Saint-Anatoile, de la Justice de la grande saline, de la Seigneurie et des Seigneurs de Châtelbelin, de la Seigneurie et des Seigneurs de Châtelguyon, de la Seigneurie et des Seigneurs du Bourg-Dessous, des Armoiries, et de la Charte de franchise du Bourg-Dessous, de la Vicomté et des Vicomtes de Salins, du Château et du Fief de Rans, du Château d'Arguinsey, des Seigneuries de Chambenost et de Malpertuis, du Fief du Mont Salomon, de la Chavance allodiale de Salgret, du Fief de Cicon, du Fief d'Andelot, de la Justice de la Petite Saline, puis des Régimes municipaux du Bourg-Dessus et du Bourg-Dessous.*

Bibliographie : Histoire des sires de Salins, par l'abbé Guillaume. —Recherches sur Salins, par M. Béchet. —Histoire du diocèse de Besançon, par l'abbé Richard. —Histoire du comté de Bourgogne, par Dunod. —Archives municipales de Salins. —Archives de l'hôpital de cette ville. —Archives des départements du Jura, du Doubs et de la Côte-d'Or. —Archives de l'empire.